



Assemblée générale

Distr. générale
10 juin 2005
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 107 de l'ordre du jour

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M^{me} Denisa **Hutánová** (Slovaquie)

I. Introduction

1. Les précédentes recommandations faites par la Cinquième Commission à l'Assemblée générale au titre du point 107 de l'ordre du jour figurent dans les rapports de la Commission parus sous les cotes A/59/652 et Add.1.
2. La Cinquième Commission a repris l'examen de ce point de l'ordre du jour à sa 57^e séance, le 8 juin 2005. Les déclarations et observations faites durant l'examen de ce point par la Commission sont consignées dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/59/SR.57).

II. Examen du projet de décision A/C.5/59/L.78

3. À sa 57^e séance, le 8 juin 2005, la Commission était saisie d'un projet de décision intitulé « Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure » (A/C.5/59/L.78), présenté par le Président.
4. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision A/C.5/59/L.78 sans le mettre aux voix (voir par. 5).



III. Recommandation de la Cinquième Commission

5. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure

L'Assemblée générale décide de renvoyer à sa soixantième session l'examen des points ci-après de l'ordre du jour et des documents qui s'y rapportent :

Point 113

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

- a) Lettre datée du 27 décembre 2001, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général (A/56/767);
- b) Note du Secrétaire général sur les arriérés de contributions de l'ex-Yougoslavie (A/58/189);

Point 114

Gestion des ressources humaines

- c) Rapport du Secrétaire général sur la liste du personnel du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (A/C.5/59/L.34);
- d) Rapport biennal du Secrétaire général sur l'utilisation du personnel fourni à titre gracieux, indiquant la nationalité des intéressés, la durée de leur emploi et les fonctions qu'ils ont exercées (A/59/716);
- e) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/59/786);
- f) Rapport du Secrétaire général sur une analyse exhaustive du système de la répartition géographique et des questions soulevées par la modification éventuelle du nombre de postes qui y sont soumis (A/59/724).